

Budget 2015

L'UDC exige des coupes de près de 1 milliard

Le premier parti veut geler le budget de la Confédération et tailler chez Berset et Burkhalter. Des attaques qui vont tourner à vide

Arthur Grosjean Berne

Le Conseil national empoigne ce matin le budget 2015 de la Confédération. Il prévoit des dépenses de 67 milliards et un boni de plus de 500 millions. Des chiffres qui feraient rêver n'importe quel président français, dont les gouvernements successifs alignent inexorablement les déficits. Pourtant, pas d'euphorie à Berne. Au contraire. L'UDC, premier parti suisse, crie au loup et réclame hier tout à trac des coupes de près de 1 milliard.

Quel est le problème? Selon l'UDC, la hausse exponentielle des dépenses de la Confédération ces vingt-cinq dernières années. En 1990, elles se montaient à 31 milliards. Aujourd'hui, c'est plus du double. Pour Toni Brunner, le président du parti, il est temps d'arrêter «l'explosion des coûts» et de geler le budget à 66 milliards. Cela veut dire concrètement qu'il faut trouver près de 1 milliard d'économies sur le budget présenté par le Conseil fédéral.

L'UDC a dévoilé ses cibles. Outre une coupe linéaire de 450 millions sur les charges d'exploitation et sur le matériel, elle s'attaque aux départements de Berset et de Burkhalter. Le premier se voit amputer de 200 millions pour ses Offices de la santé et de la culture. Quant au second, il devrait renoncer à 99 millions en faveur de l'aide au développement. L'UDC précise qu'il ne s'agit pas dans ce cas d'une coupe, mais d'une non-augmentation.

Sous la faucuse UDC, un secteur est épargné: l'agriculture. Le parti vole au secours des paysans et demande que 111 millions de plus leur soient octroyés, conformément aux promesses faites. Le parti se défend de tout clientélisme, soulignant que l'agriculture est touchée par les coupes linéaires comme tout le monde.

Va-t-on vers des discussions sanglantes au parlement pour trancher ces délicates questions budgétaires? Pas vraiment. Le président du Parti socialiste, Christian

«Ce parti, avec ses coupes, entend faire payer aux citoyens les cadeaux fiscaux qu'il va faire lors de la réforme III des entreprises»

Christian Levrat
Président du Parti socialiste

Levrat, dodeline de la tête face à «l'agitation» UDC. «Ce parti, avec ses coupes, entend faire payer aux citoyens les cadeaux fiscaux qu'il va faire lors de la réforme III des entreprises.» Le PS défendra bien sûr l'aide au développement et Levrat votera personnellement l'essentiel de la rallonge aux paysans.

La messe est dite

Au PLR, pas question non plus de suivre l'UDC dans sa croisade budgétaire. Membre de la Commission des finances, le conseiller national vaudois Olivier Feller souligne que la majorité de son parti votera l'aide au développement et celle en faveur des paysans. «Pour les uns et pour les autres, nous nous étions engagés à le faire, explique-t-il. Pour le PLR, ce qui

compte, c'est que nous respectons les exigences du frein à l'endettement.»

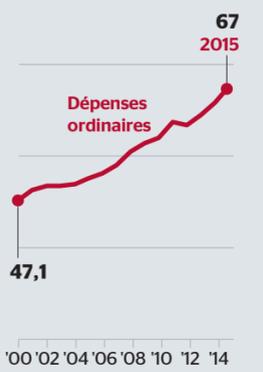
Au PDC, la tonalité est la même. Coup de pouce aux paysans et pas touche à l'aide au développement dont le montant doit tendre vers 0,5% du revenu national brut. Autant dire que la messe budgétaire parlementaire est dite, à quelques dizaines de millions près. L'UDC va certainement s'époumoner seule dans l'assemblée et sera aussi seule à refuser le budget 2015.

Si tout baigne à la Confédération, les nuages s'amoncellent sur la tête des Cantons et des Communes. En raison de la recapitalisation massive des caisses de pensions publiques, la tendance est au rouge.

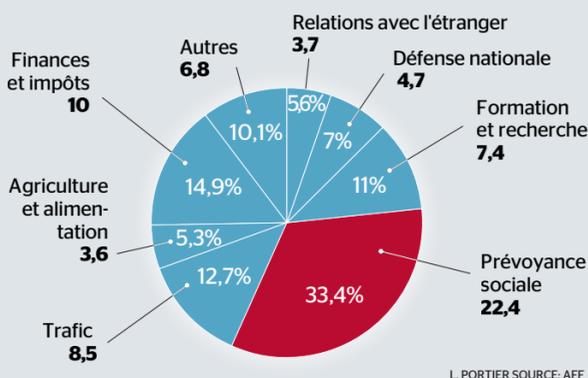
Des dépenses de 67 milliards par an

Budget de la Confédération

Evolution depuis 2000
En milliards de francs



Répartition des 67 milliards de francs du budget 2015



● Le ménage de la Confédération, c'est donc environ 67 milliards par an. Quelles sont les caractéristiques de ce budget 2015? En voici un rapide survol.

Dépenses allégées du Gripen. Le malheur des uns fait le bonheur des autres. La ministre des Finances a pu supprimer 310 millions dans le budget de l'armée en raison de l'échec du Gripen en votation. Le Conseil fédéral a voulu aussi diminuer de 3,6% les subventions en faveur de l'agriculture. Là, il s'apprête à se faire

remettre à l'ordre par le parlement.

A noter aussi que l'aide au développement et le soutien à la prévoyance sociale augmentent fortement. Malgré tout, le Conseil fédéral réussit à endiguer la hausse des dépenses autour de 1,3%. Il n'a donc pas lâché les chevaux, sachant que la croissance du PIB est estimée, elle, à plus de 3% en 2015.

Recettes en hausse grâce à l'impôt anticipé. La hausse attendue sur l'impôt anticipé par la Confédération est de 10,4%. Un demi-million supplé-

mentaire toujours bon à prendre et dont une partie provient de l'argent au noir. Mais ce n'est pas la seule bonne nouvelle. L'impôt fédéral direct va rapporter davantage (+1 milliard), notamment grâce à la hausse de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales. Les personnes physiques rapporteront plus également. Et, pour parfaire le bouquet final, la vache à lait de la Confédération, c'est-à-dire la TVA, va produire 800 millions de plus. Pas mal pour une taxe qui ramène déjà annuellement 23 milliards.

Le Jura accueillera la Division alcool et tabac

La division de l'Administration fédérale s'installera à Delémont. La décision a récolté une pluie de critiques

La conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf a donné lundi son feu vert au transfert de la Division alcool et tabac de l'Administration fédérale à Delémont. Cette proposition contribuera au développement économique de la région, estime la ministre des Finances. Les autorités jurassiennes avaient demandé en 2012 que la Division alcool et tabac, qui succède à la Régie fédérale des alcools, s'établisse à Delémont.

Ce changement s'inscrit dans le cadre de la révision totale de la loi sur l'alcool, qui est actuellement débattue aux Chambres fédérales. L'installation dans le chef-lieu jurassien aura lieu une fois que la Régie fédérale des alcools aura été intégrée dans l'Administration fédérale des douanes. Le déménagement n'est pas prévu avant 2017.

Cette fleur faite au Jura n'est pas du goût de tout le monde, et de loin. «La décision prise ce jour par le Département fédéral des finances ne peut que provoquer la consternation», estime l'association Région capitale suisse, qui défend les intérêts des Cantons de Berne, de Neuchâtel, de Fribourg, de Soleure et du Valais. Réaction partagée par le Conseil d'Etat ber-

nois, qui craint une perte d'efficacité de l'Administration fédérale. En tant que centre politique, Berne offre un bon cadre, faisant le pont entre les différentes régions de Suisse, l'Etat et l'économie, ajoutent les autorités bernoises. L'association et le Conseil d'Etat regrettent par ailleurs que cette décision ait été prise sans qu'ils aient été consultés ou informés au préalable. Une discussion avec Eveline Widmer-Schlumpf s'impose.

Le syndicat du personnel de la douane et des gardes-frontière Garanto estime lui aussi que cette décentralisation entraînera des coûts et des efforts de coordination supplémentaires. «Une décentralisation dans le Jura occasionne purement et simplement des coûts et une charge de coordination supplémentaires», fait savoir le syndicat via un communiqué. Celui-ci s'inquiète pour les employés. «Quelque 90 collaboratrices et collaborateurs sont touchés par cette décentralisation. Ceux-ci doivent maintenant trinquer pour la gémulation faite en matière de politique régionale par la cheffe du Département des finances.»

La Confédération, qui estime pour sa part que 40 à 60 emplois sont concernés, a promis des mesures de soutien pour les collaborateurs qui devront dorénavant travailler à Delémont. **L.MT** avec l'ATS

Deux Romands à la tête des Chambres fédérales

Les socialistes Stéphane Rossini et Claude Hêche præsideront les Chambres du peuple et des cantons pendant un an

Pour la première fois, deux socialistes, romands de surcroît, præsideront pendant un an les Chambres fédérales. Le Valaisan Stéphane Rossini a accédé lundi au perchoir du National. Le Jurassien Claude Hêche dirigera les débats du Conseil des Etats.

Stéphane Rossini va achever à 51 ans ses seize ans de carrière politique à Berne en tant que premier citoyen du pays. Il succède au démocrate-chrétien lucernois Ruedi Lustenberger à la présidence du National. Cet enseignant et chercheur a été élu par 170 voix sur 175 bulletins valables. Il est le huitième Valaisan à accéder au perchoir, après le libéral-radical Jean-René Germanier en 2011.

Tous les autres présidents du National issus de ce canton étaient PDC.

Du côté du Conseil des Etats, on assiste à une première historique: c'est la première fois qu'un représentant du Jura dirigera les débats d'une Chambre fédérale. Le Conseil des Etats a élu le socialiste Claude Hêche à sa présidence par 44 voix sur 45 bulletins valables. «La prochaine étape sera l'accession d'un Jurassien ou d'une Jurassienne au Conseil fédéral, mais je ne citerai aucune date, ni aucun nom!» a commenté le nouveau président. Selon lui, son élection est un signe d'attachement au dernier-né des cantons de la Confédération ainsi qu'à sa population.

Trois Jurassiens ont déjà occupé le perchoir des Chambres fédérales (Paul Migy en 1851, Joseph Stockmar en 1896 et Simon Koller en 1974). Mais c'était «sous régime bernois». **ATS**

PUBLICITÉ

AFFAIBLIR LA BANQUE NATIONALE?

Claude Currat
CEO, Usines métallurgiques de Vallorbe SA

« La BNS doit pouvoir continuer à lutter contre le franc fort pour préserver notre compétitivité. L'initiative sur l'or lui ferait perdre sa crédibilité et sa force. »

INITIATIVE SUR L'OR NON!

Comité romand «Non à l'initiative sur l'or», CP 3085, 1211 Genève 3

Elle prétendait être enceinte pour de l'argent

Trois ans de prison, dont 16 mois ferme, c'est la peine que lui a infligée le tribunal pour chantage et extorsion

Au terme d'une procédure simplifiée, une femme originaire du Sénégal a été condamnée, hier, à 3 ans de prison, dont 16 mois ferme, par le Tribunal correctionnel de Genève. Elle abordait des hommes âgés, leur affirmait qu'elle était enceinte de leurs œuvres et leur réclamait de l'argent.

Certains refusaient, mais d'autres, plus vulnérables, se précipitaient vers la banque la plus proche pour payer et calmer cette femme qui devenait menaçante. A noter que, dans certains cas, il n'y

avait pas eu de relations sexuelles. La prévenue a été reconnue coupable notamment d'extorsion, de chantage, de vol, de dénonciation calomnieuse, d'exercice illégitime de la prostitution. Elle avait déjà été condamnée trois fois à Genève et trois fois en Valais.

Les hommes qui sont tombés dans les filets de l'accusée de 39 ans sont au nombre de quatre. Aucun n'est représenté par un avocat. Elle a abordé le premier, âgé de 74 ans, à l'Hôtel Mandarin Oriental. Elle est sortie fumer une cigarette avec lui et a engagé la conversation en s'inventant une biographie imaginaire. Après des relations sexuelles tarifées sans pénétration, elle s'est rendue chez lui en lui affirmant qu'elle était tombée enceinte et qu'elle avait besoin

« Ses victimes étaient choisies en fonction de leur âge avancé, de leurs problèmes de santé et de leur statut social »

Le procureur

d'argent pour avorter. Elle a réussi à se faire remettre 34500 francs!

Bien qu'il n'y ait eu aucune relation sexuelle avec un autre plaignant, cette femme a tenté de le convaincre qu'elle était enceinte de lui. Elle souhaitait, lui disait-elle,

accoucher en Afrique, puis laisser l'enfant sur place, chez des religieuses. Tout cela bien sûr avait un prix. Constatant les hésitations de son interlocuteur, elle l'a menacé de «déclencher la guerre». Elle a finalement obtenu 15000 francs de sa part.

Quant à sa dernière conquête, il s'agit d'un homme seul dont l'épouse se trouvait en EMS. Elle l'a dépouillé de 10000 francs.

Aux yeux du Ministère public, il ne fait aucun doute que la prévenue a multiplié «jusqu'au harcèlement» les conversations téléphoniques et autres SMS avec ses victimes, «préalablement choisies en fonction de leur âge avancé, de leurs problèmes de santé et de leur statut social». Les juges ont confirmé. **Catherine Focas**